

## Création d'une AMAP à Ahetze



panier de légumes déjà préparé par le producteur et à participer à la vie associative: réunion, distribution, etc.

Les producteurs adhèrent à la charte AMAP doivent proposer une trentaine de variétés de légumes de saison. Ils sont tenus d'informer les amapiens concernant les traitements et ne doivent pas utiliser de pesticides et produits chimiques.

**Pour en savoir plus sur les AMAP:**

<http://www.inter-amap-pays-basque.org>

<http://www.reseau-amap.org/amap.php>

Dans un premier temps, seul un contrat "légumes" sera mis en place, si les adhérents le souhaitent, nous pourrions organiser d'autres contrats: œufs, poulet, viande, kiwis, pêche, fromage...

**Si vous êtes intéressé par le projet de création de l'AMAP Ahetze et l'adhésion à l'association, merci de me contacter par email en mentionnant les informations suivantes:**

- Nom et prénom
- Adresse
- Téléphone
- Email

[amap.ahetze@gmail.com](mailto:amap.ahetze@gmail.com)

### Qu'est-ce qu'une AMAP?

Une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) est une association ou le producteur vend directement au consommateur. Les adhérents s'engagent à acheter chaque semaine un

## Recrutement

Pour le remplacement d'un employé mis en disponibilité, la commune d'Ahetze va procéder au recrutement d'un agent des services techniques polyvalent, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013.

Il s'agira donc d'un contrat à durée déterminée à temps complet. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour avoir plus de renseignements ou lui apporter votre candidature la plus motivée!

## A.L.S.H.: Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Tous les mercredis (y compris petites et grandes vacances scolaires) l'ALSH de notre village accueille vos enfants de 3 ans à 12 ans.

### Un lieu d'accueil éducatif

Le centre de loisirs fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports qui exige en particulier: un projet éducatif et un projet pédagogique, un encadrement qualifié, des locaux conformes aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Notre centre de loisirs s'adapte à vos besoins et respecte le rythme biologique de votre enfant. Les beaux jours arrivent et nous pensons déjà aux vacances.

Pour la saison estivale l'ALSH accueillera vos enfants du 6 juillet au 17 août. Pour juillet 48 places seront disponibles et 36 pour le mois d'août. De nombreuses activités attendent vos enfants: jeux, théâtre, peinture, cuisine et des sorties, zoo, parc aquatique, poney club etc. Un mini camp sous tente sera également organisé à Ascain les 16, 17, 18 août pour des enfants nés en 2003. Il y aura 16 places de disponibles. Bonnes vacances à tous.

## Frelons Asiatiques: le retour...

Afin d'endiguer ce fléau, la Communauté des Communes Sud Pays Basque a lancé un appel d'offres pour la destruction et l'élimination des nids et frelons asiatiques.

Lorsque vous constatez la présence de frelons ou nids, vous devez appeler la mairie qui contactera l'entreprise titulaire du marché. Cette dernière interviendra gracieusement sur le site. Les photos ci-jointes vous aideront à les reconnaître.



Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)

## Agenda Culturel

*C'est un milieu d'année riche en animations qui se présente, regardez plutôt!*

### Ahetzarrak

Le **2 juin**, au **Colisée**, les artistes danseurs et sportifs d'Ahetzarrak ont donné leur spectacle de fin d'année De très jolis moments et d'autres très dynamiques devant un public attentif et emballé. Un grand bravo et merci à l'association, et à Mélanie.

### Chorale de Maubourguet

Le **9 juin**, l'Église a accueilli la Chorale de Maubourguet et la chorale À cœur joie, pour le plus grand bonheur des mélomanes.

### Atelier d'écriture

C'est le **10 juin** dernier qu'a eu lieu le premier atelier d'écriture consacré au projet « ces sons qui nous habitent ». Nous rappelons que l'issue de cette aventure culturelle originale se soldera par une exposition visuelle et sonore juste avant les fêtes communales de novembre.

### Trois coups la Réplique

Les **15 et 16 juin**, l'Association de théâtre « Trois coups la Réplique » présente sa nouvelle pièce: « un beau S... ». L'histoire d'un homme dont les sentiments ne font pas bon ménage avec son statut d'homme marié et de femmes dont les réactions surprenantes promettent des situations loufoques... Deux amis sont témoins malgré eux de ce vaudeville... ça déménage! Salle des Associations à 20h30. Entrée 5 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans. Comme toujours, les bénéfices sont entièrement reversés à l'Association des Parents d'élèves.

### Ahetze fête la musique

C'est le **22 juin** qu'Ahetze fête la musique avec un programme fort sympathique:  
18h30: Récital Musikazblai dans l'Église  
19h00: Muxikos avec Tximeleta  
20h00: Fanfare Alegera  
20h30: les chanteurs d'Arantzola  
21h00: Danses traditionnelles avec Tximeleta  
21h30: Bal avec MISTER ZOG, groupe Rock and Pop montpelliérain qui sera ravi d'accueillir les amateurs sur scène.  
Musikazblai proposera des sandwiches et des boissons tout au long de la soirée.

### Fête de l'École

Le **23 juin**, ce sont les enfants qui sont à l'honneur avec la Fête de l'École dont voici les réjouissances:  
15h00: Spectacle des enfants  
16h30: Jeux - stands - buvette  
19h30: Apéritif concert  
20h30: Repas et animation musicale



**AHETZEKO BERRIAK**  
Bulletin municipal d'information  
Juin 2012 - N° 15

**Directeur de la publication:**  
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze  
**Service Communication:**  
1 place Mattin Trecu - 64210 Ahetze  
Tél.: 0559419520 - Fax: 0559418525  
Mail: mairie.ahetze@orange.fr - Site: www.ahetze.fr

**Menu adulte:** 20 € (Saucisses - tomate - méchoui - fromage - gâteau basque - vin - café - digestif)  
**Menu enfant:** 5 € (Saucisses - frites - glace - boissons)  
Inscriptions recommandées avant le 15 juin auprès de l'école ou par mail: [ass.ahetze@gmail.com](mailto:ass.ahetze@gmail.com)

### Les amis de Baboucar

L'association « les amis de Baboucar » vous convie tous à un « apéro tapas » le **samedi 30 juin** sur la place du village animé par des musiques du monde!

### Larrun kanta

Le **24 juillet**, la chorale « Larrun kanta » se produit dans notre église avec un récital traditionnel de chants basques. Entrée payante.

### Cin'étoiles

Le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques a choisi la commune d'Ahetze pour participer à l'opération Cin'étoiles 2012. Nous pourrions donc tous profiter d'une projection en plein air du film « Les émotifs anonymes » le **vendredi 27 juillet!**

### Fête de l'Été

Le **4 août**, la **Fête de l'Été** est sous le signe de la Country et des anciennes voitures américaines:  
Elle commence dès 8h30 avec le départ des deux circuits pédestres de 15 et 20 km, pour finir tard dans la nuit après le feu d'artifice traditionnel et le bal. Entre-temps: exposition de voitures, théâtre, danse country, apéritif et cochon de lait... ça promet!

**Nous remercions toutes ces associations qui durant tout l'été vont dynamiser notre quotidien!**

### Pelote

Comme chaque année le soleil du mois de juin nous réchauffe le visage, et comme chaque année et ce pour la 24<sup>e</sup> fois, le tournoi de pelote à pala du restaurant HIRIARTIA réchauffe le visage de notre fronton si atypique! Courant sur plus de deux mois, avec des parties à chaque coucher de soleil, et drainant quelque cinquante équipes des quatre coins de la côte basque, il trouvera son terme le dimanche 1<sup>er</sup> juillet avec des finales à partir de 10 h, suivi d'un méchoui dans le cadre exceptionnel du parcours Crapa! Avis aux amateurs de convivialité... et aussi de sport un peu!



**Impression:** IBT - 0559647200  
**Tirage:** 1 000 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.

# AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

Juin 2012 N° 15

## Édito

Chers Ahetzars,

Vous avez été nombreux à exprimer votre satisfaction sur les contenus de la nouvelle formule de votre bulletin municipal. Nous avons pris le parti d'exprimer avec la plus grande sincérité et la clarté la plus absolue, notre travail à votre service.

Le focus fait sur notre budget dans le précédent n° était un premier témoignage de nos contraintes mais aussi de nos orientations pour l'avenir. Dans cette édition nous mettons l'accent sur un autre **axe stratégique pour notre village**: les principes d'un aménagement urbain raisonné et raisonnable! Pour ce faire, des définitions simplifiées seront apportées sur les éléments tels que le Plan Local d'Urbanisme, ou le Plan Local de l'Habitat, le permis de construire... Vous découvrirez aussi certaines réalités particulières de ce qu'il est convenu d'appeler des « zones » sur notre village... Dans un dernier chapitre, vous serez exposés **les principes définis par la commission urbanisme** pour juger de la recevabilité de tel ou tel projet sachant qu'aujourd'hui votre équipe municipale souhaiterait permettre des **programmes de logements pour les jeunes ménages sur notre commune**, mais aussi favoriser **un projet ou les artisans pourraient trouver des conditions favorables et normales à l'exercice de leur entreprise**.

Ce n° avant l'été vous fera aussi rencontrer, et ce deviendra un rendez-vous régulier, certaines personnalités de notre village (Mrs Dufau et Capdevielle véritables mémoires mais aussi authentiques champions de mus...) mais encore certains élus que vous ne manquerez pas de vouloir et pouvoir interpeller (Mmes Etcheverry et Harriague). Nous reviendrons évidemment sur ce qui s'est passé mais vous fixerons déjà des rendez-vous importants durant cette fin de mois de juin (théâtre, fête de l'école, fête de Ahetzarrak, fête de la musique...) sans oublier les traditionnelles festivités de l'été qui nous permettront d'accueillir, comme de tradition les amis ou vacanciers qui découvriront notre hospitalité et à qui nous souhaitons la bienvenue! Très bon été à tous!

Ahetzar agurgarriak,

Ainitz izan zarete zuen herriko aldizkariaren formula berriaren edukietaz atsegina adieraztea. Zuen zerbitzurako eramanen dugun lana zintzotasun handienarekin eta erabateko argitasunarekin adieraztea erabaki dugu.

Aitzineko alean gure aurrekontuari eman genion arreta, gure hertsapenen eta gure gerorako orientabideen lehen lekukotasun bat zen. Edizio honetan, **gure herriarentzat beste ardatz estrategiko bat** azpimarratzen dugu: hiri antolaketa arazoitu eta zentzudun baten oinarriak! Horretarako, definizio sinpleak ekarriak izanen zaizkie Hirigintza Tokiko Plana, Bizilekuaren Tokiko Plana edo eraikitze baimena bezalako elementuei...

Gure herrian « zonakateak » deitzen ditugun errealitate berezi batzuk atxemanen dituzue ere... Azken kapitulu batean, **hirigintza batzordeak finkatu dituen printzipioak** azalduak izanen zaizkizue holako eta halako proiektuaren onargarritasunatik jujatzeko, jakinez gaur egun zuten udal taldeak nahi lituzkeela **familia gazteentzat etxebizitza eragiketarako ahalbidetu gure herrian, baina ere ofizialek beren enpresaren jarduerako baldintza onak eta normalak atxemateko proiektu bat lagundu**.

Uda aitzineko ale honek gure herriko pertsona ospetsu batzuk ezagutzeko aukera emanen dizue (Dufau eta Capdevielle Jaunak, egiazko memoria bizidunak eta benetako mus txapel-dunak...) baina hautetsi batzuk ere, zeinekin mintzatzeko asmoa eta ahala ukanen dizuezen (Etcheverry eta Harriagues Andereak).

Erran gabe doa, iragan dena aipatuko dugula baina ekain ondar honetan aurreikusiak diren garrantziko hitzorduak aipatuko ditugula ere (antzerkia, eskolako besta, Ahetzarrak elkartearen besta, musikaren besta...). Ez ditugu ahantziko ere ez, ohiko udako ekitaldiak, zeinek, oh! den bezala, ahalbidetuko ditugun gure lagunak eta udatiarrek errezibitzea. Hauek gure harrera ona deskubrituko dute eta ongi etorria emanen diegu! Uda on deneri!

Philippe ELISSALDE  
Maire d'Ahetze

## Travaux

## Voirie

La commune continue de s'organiser afin d'assurer au mieux les travaux et la voirie.

Ainsi deux consultations ont dernièrement été réalisées :

- l'une pour le fauchage des bords de routes communales, à laquelle seule l'Entreprise Duralde qui remplissait déjà ce contrat les années précédentes, a répondu pour un montant de 13250 € TTC et a donc été retenue. Quatre passages seront effectués, deux rapides et deux complets.

- l'autre pour les travaux de voirie, à laquelle trois entreprises ont répondu. La société DUBOS TP, après analyse des offres, a été retenue pour un montant de 14860 € TTC. Réalisés en ce mois de juin, ils concernent notamment la reprise du tronçon d'Aguerrea, l'entrée de l'ancienne école route d'Arbonne, la réfection de tranchées, et l'empièrrement d'un chemin communal.



Malgré une météo capricieuse du mois d'Avril, les travaux entrepris par nos agents communaux avancent bien. La clôture, les murets, et les portillons d'accès au columbarium sont terminés.

Le columbarium lui-même, et les caves urnes devraient être terminés pour la fin juin.

## Urbanisme

L'urbanisme à Ahetze est régleménté par le PLU (plan local d'urbanisme) qui est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi SRU. Il est régi par les dispositions du code de l'urbanisme (L.123-1 et suivant et R.123-1 et suivant) et a été modifié en dernier lieu en novembre 2007.

**Pour tout savoir avant de construire**

Les projets de division de parcelle, de construction et de démolition sont soumis à un certain nombre de règles. Pour cela, les nouveaux formulaires valables depuis mars 2012 sont à votre disposition en mairie ou sur internet.

**Certificat d'urbanisme d'information**

Il renseigne sur :

- le droit de l'urbanisme applicable à un terrain,
- les limites administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- et les taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux...).

**Certificat d'urbanisme opérationnel**

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet de construction et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus.

**La déclaration préalable de travaux**

Généralement exigée pour réaliser des aménagements de faible importance (division de parcelle, modification de façade, piscine, abri de jardin)

**Le permis de construire**

Généralement exigé pour réaliser des aménagements de grandes importances (maison individuelle, garage, agrandissement de plus de 20 m²).

**Le permis de construire modificatif**

Pour apporter des modifications mineures au permis initial

**Le permis d'aménager**

Pour effectuer notamment certaines opérations de creusage ou de surélévation du sol (lotissement)

**Le permis de démolir**

Généralement exigé pour réaliser la démolition de constructions situées dans un secteur protégé au titre du patrimoine architectural, urbain ou paysager

**Instruction d'un Permis de construire ou d'aménager**

Enregistrement de la demande le jour du dépôt de dossier en mairie par le pétitionnaire. Si la surface des planchers est supérieure à 170 m², recours obligatoire à un architecte.

- / Le dossier est envoyé aux différents syndicats (syndicat URA, SIVOM de l'Uhabia) à la lyonnaise des eaux, à l'ERDF et à la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) qui est notre service instructeur.
- / La commission urbanisme analyse la demande de PC et :
  - Donne son avis, favorable ou défavorable.
  - Note les observations qui sont transmises avec l'avis du Maire à la DDTM.
- / Le délai d'instruction :
  - Pour un PC classique il est de deux mois.
  - Pour un permis d'aménager ou de lotir il est de 3 mois
  - En cas de recours à l'ABF ce délai est prolongé de 2 mois.
- / La DDTM rédige et transmet l'Arrêté de PC en Mairie. Celui-ci est signé par le Maire et envoyé au pétitionnaire.

L'autorisation d'urbanisme doit être affichée sur le terrain pendant 2 mois. En cas de contentieux, c'est au bénéficiaire de prouver que l'affichage était effectué tout le long de la durée légale, en s'appuyant sur :

- Le témoignage d'un voisin.
- Un constat d'huissier (mais il faudrait recourir tous les jours à l'huissier pendant la période nécessaire)

**Notre diagnostic urbain**

**Un village et un territoire à « la croisée des chemins »!**

Ces définitions générales et les acteurs de l'urbanisme sur un territoire doivent s'inscrire dans la spécificité du nôtre.

Plusieurs constats doivent être relevés afin de **diagnostiquer clairement les points forts et les faiblesses** qui doivent guider les approches d'urbanisme ou dit plus simplement la volonté publique de **maîtriser l'identité et l'environnement de notre cadre de vie**.



**Notre village « prend racine »** sur un territoire d'environ 1000 hectares.

À vocation agricole durant des siècles, il est aujourd'hui exposé à une **pression foncière** consommatrice d'espaces et de ressources qui peut, si l'on n'y porte pas l'attention qu'il mérite, dénaturer ou ignorer **une identité forte** : nos paysages et notre environnement au sens large.

**« À la croisée des chemins »** des voies de circulation d'une côte basque surpeuplée, il voit aujourd'hui s'installer des familles appréciant son **caractère « rurbain »** proche des villes, tout en étant à la campagne.

La conséquence immédiate est une expansion démographique très soutenue. En à peine 20 ans notre population a doublé... Le rythme des dernières années s'accélégrant, ce paramètre doit se conjuguer avec les possibilités et caractéristiques d'habitats et d'équipements.

**Notre PLU** (voir déf. plus haut) **ne répond que partiellement à cette problématique** et aux nouvelles exigences environnementales. Le classement des zones à construire pourrait largement suffire aux besoins projetés mais ces zones n'ont pas été imaginées avec anticipation et stratégies foncières.

Il en résulte un **renforcement d'installations qualifiées** par les experts de **mitage ou centrifuge**...

Derrière ces expressions plus ou moins imagées, ce sont des aménagements (voirie, réseau d'assainissement, d'électricité...) qu'il faut intégrer avec des dépenses publiques d'équipements conséquentes! Permettre à de nouvelles populations de s'installer est une réalité et un impératif, en commençant par les enfants que l'on a vu grandir! **Pour maîtriser les impacts et les optimiser**, en découlent des **stratégies anticipées et pensées** dans le respect des équilibres qui doivent permettre harmonie et préservation du « bien vivre à Ahetze! »

« À la croisée des chemins » notre village ne l'est pas que grâce à sa situation géographique...

**Des choix assumés que vos élus exposent** ci-dessous, dépendent des projets que nous souhaitons au bénéfice de tous!

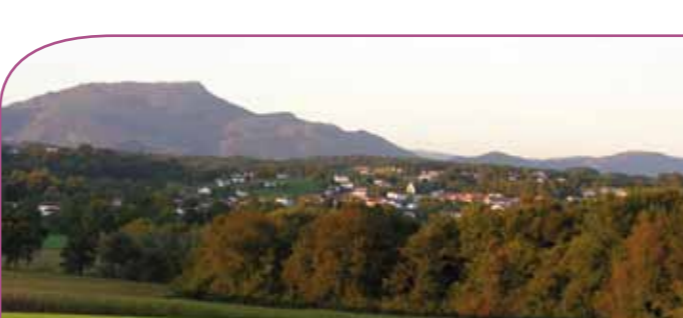
**Des principes structurants affirmés!**

Vous l'avez compris la commune, ou sa commission ad hoc, n'est pas le seul prescripteur d'avis sur cette problématique complexe de l'urbanisme.

Elle n'en est pas moins un opérateur essentiel.

Les raisons sont évidentes : les services de l'État, une fois les grands principes respectés, doivent pouvoir s'appuyer sur les avis des élus locaux dans leur parfaite connaissance des territoires. La nouvelle commission urbanisme d'Ahetze a souhaité expliciter de façon encore plus aboutie certains axes de recevabilité des dossiers à traiter. Cette nécessité est liée à deux aspects fondamentaux :

- / les pressions qui s'exercent sur notre territoire, identifié comme hyper attractif aux portes d'agglomérations reconnues.
- / l'indispensable maîtrise de ces pressions pour optimiser les projets aux vues d'équilibres qui semble indispensables à vos élus d'affirmer.



Ces **axes structurants** peuvent s'exprimer par :

- a) **le respect des caractères identitaires**, environnementaux, architecturaux de notre village
- b) la volonté de **favoriser la mixité sociale** afin de préserver ou permettre de véritables équilibres sociaux et opérationnels
- c) l'étude des **impacts et des coûts induits pour la collectivité** en matière d'équipements, de services...
- d) l'intégration du « **vivre ensemble** » (accessibilité, commerce, proximité, équipements collectifs) dans l'étude des projets d'aménagements
- e) l'étude des **cohérences spatiales globales** dans le cadre de révision simplifiée unique.

Ces axes de la politique d'aménagement sont l'expression d'une réflexion menée par vos élus guidés et accompagnés par des expertises reconnues. Il convient de souligner et de remercier pour leur disponibilité et leur engagement les animateurs de l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) qui ne manquent pas de répondre aux différentes sollicitations sur les communes du Pays Basque en général.

**Des choix politiques assumés!**

À la lecture des lignes ci-dessus, chacun pourra identifier qu'une politique d'aménagement foncier découle d'abord d'un **diagnostic clair**. C'est une étape méthodologique **indispensable mais non suffisante**. Il faut qu'elle puisse servir, plus qu'une démarche conceptuelle, de **véritables projets** au service des populations.

Si nous souhaitons que chacun trouve sa place dans le collectif que représente un village, il convient de prêter une attention particulière à certains équilibres afin de permettre à la puissance publique de jouer son rôle.

Pour ce faire **deux projets sont aujourd'hui prioritaires** pour votre municipalité :

1 / **réaliser de l'habitat permettant aux plus jeunes** de notre terroire de trouver la possibilité de se loger à proximité des zones d'activités économiques.

2 / **favoriser un tissu économique artisanal** garant d'emplois et de services par la création d'une véritable zone artisanale.

Là encore, une commune de la taille d'Ahetze ne peut mener ces projets que par un partenariat fort avec des institutionnels ou opérateurs incontournables : la Communauté de Communes Sud Pays Basque, l'Office 64 pour ne citer qu'eux!

Bien souvent le « temps institutionnel », les négociations ou études diverses pour la faisabilité des opérations, ont des exigences qui s'accommodent peu avec les enthousiasmes suscités! C'est une réalité qu'il convient de conjuguer avec patience, détermination et parfois un peu de pédagogie ou de communication pour que chacun appréhende les contraintes et les enjeux! Il est ainsi facile de comprendre qu'on ne peut faire de l'habitat accessible sur des fonciers pratiquement hors de prix! Il faut étudier, négocier ou requalifier certaines parcelles... par « révision simplifiée et partielle » pour ne pas voir s'éloigner les échéances!

De même, pour la « zone artisanale », trop vieux projet pour laisser penser que sa réalisation ne dépend que des bonnes volontés... les études de faisabilité commanditées par la Communauté de Communes Sud Pays Basque doivent s'intégrer dans un contexte ou **chacun des partenaires doit être respecté** :

- des propriétaires de parcelles qui pourraient vendre sur des prix qui restent à négocier...
- un agriculteur du village qui, tout à fait légitimement, défend son outil de travail!
- des artisans, eux aussi du village, qui ont un évident besoin d'une zone professionnelle permettant un développement de leur activité génératrice d'emplois!

Après six mois d'exercice, votre nouvelle équipe municipale, s'est donc fixée un certain nombre de priorités, d'axes structurants dans les projets qu'elle souhaite mener!

Elle prend aussi l'option forte de communiquer dans la plus grande transparence sur les avancées de ces dossiers! Si rien n'est facile, ni acquis d'avance... rien n'est non plus impossible ou insurmontable quand la **volonté est forte et constante!**

## À la rencontre de nos élus



**Françoise Harriague**

Ahetzar depuis une vingtaine d'années, mariée et mère de 2 enfants, je suis originaire d'Urrugne où ma famille s'est investie dans la vie de la commune.

Je travaille à la Chambre de Commerce de Bayonne Pays Basque où je dirige un service chargé d'informations et de formalités pour les entreprises et les créateurs d'entreprise. Mon parcours professionnel m'a apporté une connaissance du monde économique, du droit, des chiffres mais aussi du travail en équipe.

Le sens du collectif d'une part et le devenir de ma commune ont toujours résonné en moi. Si ma disponibilité est limitée par mes obligations professionnelles et familiales, c'est avec enthousiasme que je participe au travail de cette équipe municipale motivée, sincère et porteuse d'une dynamique pour Ahetze. Le maintien de l'identité du village et sa qualité de vie sont les points forts à préserver. À la croisée des chemins Ahetze doit appréhender pour son avenir, le carrefour de la tradition et de la modernité. Tradition culturelle, architecturale et environnementale sont les fondements de l'identité à partir desquels nous devons de construire l'avenir.

Répondre aux besoins de logement et de mixité sociale tout en luttant contre la pression foncière, développer l'activité économique, offrir des services aux habitants notamment dans le domaine social et culturel sont les enjeux auxquels je suis attachée pour que les générations actuelles et futures vivent en harmonie dans notre village.

# Mus qui veut!

Le 17 mars dernier, à Arbizu, village proche de Pampelune, étaient organisées les phases finales du 8<sup>e</sup> championnat des 7 Provinces Basques de Mus. Cette journée réunissait 128 équipes qualifiées durant les différents tours préliminaires mis en place auparavant un peu partout par les deux fédérations, française et espagnole, de Mus. Et au milieu de ce grand rassemblement, notre petit village était représenté. Et très bien représenté puisque notre équipe a atteint la 3<sup>e</sup> marche du podium! Felix « Borda » et Roger « Xahi », Muslari de toujours ou presque, « 50 ans, bah 48 exactement qu'on joue au mus! » embarqués dans cette aventure « parce que maintenant, on loupe pas une occasion de connaître le Pays Basque! ».

D'abord qualifiés au trinquet Bordatxoa de St Jean de Luz, puis au bar Xiaia de Behobie, il ne reste plus qu'à monter dans le bus affrété par la fédération direction Arbizu! Accueillis par le traditionnel « Agur Jauna », nos deux amis enchaînent les manches, empilent les « Amareko » tout au long de la journée : « le bus a même du rentrer sans nous, tellement on avait de succès! » Le



**Sandra Etcheverry**

Sandra Etcheverry, mariée, 2 enfants scolarisés à l'école d'Ahetze, infirmière à Biarritz.

Mon engagement pour la commune est né doucement. Il a commencé par mon élection au sein du Conseil d'école en 2010. C'est au cours de certaines réunions avec nos élus que j'ai pu constater

que certaines décisions prises ne correspondaient pas forcément à ma vision de la vie scolaire.

Lorsque l'équipe d'Ahetze Demain est venue me trouver pour faire partie de leur liste, j'ai vu là l'occasion de participer activement à la vie de notre commune et aux décisions qui sont prises pour ses habitants. Je suis devenue conseillère d'**opposition positive et constructive**. Je voulais améliorer le fonctionnement de l'école, faire des propositions pour nos ados, créer une bibliothèque, participer au développement raisonné et raisonnable de notre village, etc.

Au contact de mes colistiers d'Ahetze Demain, j'ai vite compris que la bonne gestion d'un village passait d'abord par des finances saines. Aussi, n'ai-je pas été surprise par la « découverte » de l'endettement de notre commune mais plus par son ampleur.

Tous les projets qui me tenaient à cœur sont remis à plus tard quand la commune aura rétabli sa capacité d'emprunter pour pouvoir les financer.

Mon argumentation sera développée sur mon blog très prochainement : **<http://sandraetcherry.over-blog.com/>** Je vous invite à le consulter.



retour est effectivement programmé pour 20h, heure à laquelle l'équipe d'Ahetze attaque sa demi-finale! Demi-finale malheureuse, mais vite consolée par une petite finale remportée! Et c'est vers 1h du matin, qu'ils prennent le chemin du retour, en taxi, la journée bien remplie, pleine de souvenirs, avec une langue Basque un peu plus étoffée, le basque du sud ayant sa résonance même à travers le Mus.

Un grand bravo à ces deux jeunes passionnés. Messieurs Capdevielle et Dufau, nous vous souhaitons autant de réussite pour les années qui viennent!

## Qualité de vie et environnement

**Propreté de notre village et citoyenneté**

Il est rappelé que chaque habitant doit assurer le balayage et nettoyage du trottoir au droit de sa propriété, que la voie soit publique ou privée (Article E.132-2 du code des communes). Les ordures ménagères « normales » (hors déchets verts et encombrants) doivent être déposées dans les conteneurs adéquats, et non à côté. Plusieurs points de collecte sont répartis sur le terri-

toire communal, dûment entretenus et régulièrement vidés par le Syndicat BizI Garbia. D'une manière générale, n'hésitons pas à nous investir dans le maintien de la propreté de notre commune comme nous le ferions à notre propre domicile : « Je vois un déchet, je le ramasse et le dépose dans le conteneur approprié ». Ce geste « écocitoyen » est l'affaire de tous, et vient en complément du travail déjà considérable réalisé par nos agents techniques.